GRAVES RENCONTRES A ROUBAIX ENTRE JEUNESSES SOCIALISTES ET MEMBRES DE L'A. F.

IL Y EUT PLUSIEURS BLESSÉS ET DES ARRESTATIONS

On sait que, depuis toujours, la situation est très tendue, à Roubaix, entre les représentants des divers groupes politiques. Cette lutte intestine, loin de s'apaiser, semble vouloir rebondir et s'aggraver malgré toute la bonne volonté et l'esprit de conciliation qui anime les dirigeants de chaque clan.

C'est surtout le dimanche qu'il est permis de constater cet état de choses à Roubaix. Des vendeurs de journaux de tous les partis politiques sillonnent les rues du centre de la ville en annonçant le titre de la feuille qu'ils sont chargés de vendre. Par moment, c'est une véritable « cacophonie » de laquelle on ne peut se faire une idée exacte, les voix de certains se confondant avec celles des autres. Il y a longtemps déjà que l'on s'attendait à un « coup dur » devant mettre aux prises les défenseurs de la gauche et ceux de l'extrême droite.

Toutefois, jusqu'à présent, rien de bien grave, au point de vue général, ne s'était déroulé et tout se bornait à des échanges de paroles aigres-douces ou à des menaces qui n'ont jamais été mises à exécution.

Pourtant, le dimanche 11 courant, à proximité de l'église Saint-Martin, un duel oratoire assez » vinaigré » mit aux prises quelques membres de la « Jeunesse Socialiste » et plusieurs partisans des « Jeunesses Patriotiques », deux groupements diamétralement opposés sur le terrain politique. Après cette algarade qui dura quelques minutes, les belligérants se séparèrent sans qu'il y eut le moindre échange de coups.

Malheureusement, ce premier choc avait échauffé les esprits et plusieurs J.P. quittèrent leurs adversaires en leur promettant de les revoir le dimanche suivant, c'est-à-dire hier, et de leur donner une « bonne leçon ».

Il s'agissait donc d'une menace et, comme la journée d'hier coïncidait avec l'anniversaire de la « Commune », la « Jeunesse Socialiste » descendit au centre de Roubaix pour vendre l'édition spéciale du journal de son parti relatant les faits graves qui illustrèrent la journée du 6 février écoulé.

Jugeant qu'il serait imprudent de donner signe de vie, les « Jeunesses Patriotes » préférèrent, paraît-il, diriger leurs pas vers **Tourcoing,** où il y avait moins d'effervescence.

Vers midi 45, une violente bagarre éclatait à l'intersection des rues du Général Sarrail, de la Gare, du Vieil-Abreuvoir et de la Grande-Place, entre le Grand Café et le Café de l'Univers. En toute impartialité, nous devons faire un compte rendu exact des faits qui se sont déroulés sous nos yeux sans y ajouter ni retrancher quoi que ce soit.

Après un échange de paroles dépourvues d'aménité entre vendeurs de journaux adverses, on vit soudain, au milieu d'un groupe, une canne en bambou s'élever sans que son propriétaire n'ait le temps de l'abattre. Ce fut le signal d'une échauffourée. Les coups tombèrent de part et d'autre. Les cannes entrèrent également en action et étaient maniées avec une certaine brutalité, à tel point que celui qui en « prenait » un coup tombait assommé sur la chaussée.

Les porteurs de ces cannes furent rapidement désarmés par leurs adversaires qui, à leur tour, se servirent des cannes pour « taper dans le tas ». En moins de temps qu'il n'en faut pour décrire cette scène de violences, plusieurs victimes étaient étendues sur le sol et perdaient leur sang par des plaies béantes à la tête. Heureusement, personne ne fut gravement blessé et il ne fut pas nécessaire de faire appel aux docteurs. Il faut reconnaître, toutefois, que plusieurs hommes furent durement touchés, mais que leurs amis les emportèrent on ne sait où.

Cette scène sanglante fut tellement rapide que la police, aussitôt alertée, ne put intervenir avec à-propos. Il est vrai que, quand elle arriva sur les lieux de la bagarre, plus de trois cents personnes s'y trouvaient bousculées et gênaient particulièrement, par leur présence, l'action des policiers. Il faut reconnaître que ceux-ci furent débordés devant la rapidité des événements. D'autre part, l'effectif était plutôt réduit à cette heure de midi, une partie du personnel étant partie prendre son repas. D'autre part, un peloton de gendarmerie, qui se trouvait en réserve au poste central de police, n'eut pas à intervenir et, après cette manifestation qui dura une dizaine de minutes, le calme semblait revenu sur la Grande-Place.

Néanmoins, un groupe composé d'une dizaine de personnes, tant hommes que femmes, échoua, peu après, au commissariat central, où il eut une entrevue avec M. Moulin, commissaire de police, chef des services de la sûreté, à Roubaix, à qui il fit ressortir « que la police n'avait pas été à hauteur de sa tâche », tout en employant des qualificatifs qui n'avaient rien de flatteur. A de tels propos, le magistrat répondit assez vertement et pria les auteurs de se tenir à la disposition de M. le commissaire de permanence, qui procéda à leur interrogatoire au cours de l'après-midi. Nous devons également signaler que les policiers ont relevé différents numéros de véhicules automobiles et qu'il fut procédé à la vérification de l'état civil des propriétaires, dont plusieurs d'entre eux ont pris une part active à la bagarre.

D'autre part, la police a mis plusieurs manifestants en état d'arrestation, mais il faut signaler que quelques-uns d'entre eux furent relâchés après vérification de leur état civil. Deux d'entre eux furent pourtant maintenus. Il s'agit de deux individus ayant pris une part très active à la bagarre.

En premier lieu, c'est-à-dire celui qui se mit particulièrement en vedette, René Vermeeren, 28 ans, teinturier, 116, rue Carpeaux, à **Wasquehal,** qui fut déjà arrêté le dimanche 25 février, à minuit 30, tandis qu'il venait, avec l'aide de quelques amis, de badigeonner la façade du palais de justice, de l'école des Beaux-Arts et de quelques immeubles de la rue de la Gare. Cet homme fut arrêté par un policier au moment où il tenait à la main un « casse-tête » en aluminium qui fut confisqué. Le deuxième est Jacques Poulain, 20 ans, domicilié 212, Grande-Rue, dont la culpabilité a été nettement établie.

Le service d'ordre était dirigé par MM. Ceugniart, commissaire divisionnaire de la police spéciale ; Bianquart, sous-chef de ce service ; Maiot, commissaire de police du 3e arrondissement, et André, commissaire de permanence.

Les échauffourées de l'après-midi

Malheureusement, là ne se bornent pas les incidents de la journée. C'est d'ailleurs en prévision des accrochages toujours à craindre que tout le personnel de la police locale ainsi que celui des brigades de gendarmerie de Roubaix avaient été mobilisés. Les pires choses étaient à craindre.

En effet, c'était, hier, jour de fête dans la grande famille polonaise habitant Roubaix. Diverses manifestations privées devaient se dérouler dans des locaux particuliers dans lesquels tous les étrangers voulaient se réunir. Tout avait été prévu pour ces divertissements devant se dérouler dans un établissement de la rue du Grand-Chemin, ainsi que dans un autre de la rue Chanzy. Pour éviter tout inconvénient toujours à craindre en pareille circonstance, toutes dispositions avaient été prises pour assurer la sécurité de chacun.

Pourtant ce qui incita le service d'ordre à redoubler de vigilance, c'est que, durant l'après-midi de dimanche, la section locale du parti communiste avait organisé une fête de famille au numéro 126, rue de la Gare. Des tracts très tendancieux, distribués à profusion ces jours derniers, laissaient prévoir que tout ne se serait pas passé dans le calme. C'est pour cette raison que des forces de police gardèrent les établissements des rues de la Gare et du Grand-Chemin.

Les mesures de prudence avaient été prises à bon escient.

Vers 15 heures, dans le local des Orphéonistes, un groupe imposant se détacha et l'un des instigateurs de cette manifestation cria : « Tous sur la rue ». Une vingtaine d'hommes se formèrent en cortège et dirigèrent leurs pas vers le siège des Polonais, devant lequel ils se rencontrèrent avec un fort détachement de police et de gendarmerie. Toute tentative était inutile pour troubler la fête des étrangers et le groupe fut immédiatement dispersé. Il se reforma dans la rue du Général-Sarrail pour se diriger ensuite vers l'hôtel de ville et plus spécialement vers le poste de police où les participants manifestèrent par des cris hostiles et séditieux. La police intervint aussitôt et procéda à plusieurs arrestations. Trois meneurs furent maintenus et enfermés au dépôt de sûreté.

Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de MM. Ceugnart, Bianquart, Malot, André et Puel, commissaires de police. Dix minutes plus tard, le calme était rétabli sur la Grande-Place.

Dès lors, pour éviter le retour de semblables faits regrettables, un peloton de gendarmerie fut appelé en renfort. Le carrefour des rues de l'Hospice, du Grand-Chemin, du Bois et du Général-Sarrail, ainsi que celui des rues du Grand-Chemin et Mimerel, furent gardés et une surveillance très active fut opérée en ces différents endroits. D'autre part, des pelotons importants gardaient très étroitement les entrées des immeubles de la rue de la Gare, 126, et du numéro 8 de la rue du Grand-Chemin. Dès lors, plus aucun incident bien grave ne fut enregistré, et tout se déroula dans un calme relatif.

Au cours de la soirée, les forces de police furent réunies devant le numéro 26 de la rue Chanzy, siège du Foyer polonais, où devait se continuer la fête organisée par les étrangers. Cette partie de la nuit se déroula sans incident et, à aucun moment, la police n'eut à intervenir.

On ne sait si les arrestations opérées durant la journée d'hier seront maintenues. En tout cas, les manifestants seront poursuivis pour avoir troublé la sécurité publique. Signalons aussi que des armes, notamment des barres de fer d'une longueur de vingt centimètres environ, furent saisies ou ramassées sur les lieux de la bagarre qui eut lieu le matin, à l'entrée de la rue de la Gare.

Ces manifestations ont fait l'objet de nombreux commentaires et ont été vertement désapprouvées par la population tout entière.

PRIS DANS LA TEMPÊTE UN AVION LILLOIS DUT ATTERRIR BRUSQUEMENT A EECKE

Accompagné par MM. Duprez frères, représentants en vins à **Lille,** M. Roger Catry, du centre de **Ronchin,** était parti dans un avion de tourisme monoplan Farman F. 402, qu'il pilotait et se trouvant à **Malo-les-Bains,** son appareil s'était posé un instant sur la plage et repartait peu après vers **Lille.**

Il était environ 11 h. 30 et la tempête faisait rage à tel point que se trouvant à **Eecke,** le monoplan dut atterrir brusquement dans un champ à proximité de la ferme Savage.

Sous le choc résultant du contact brutal avec la terre, l'avion fut détérioré. Par bonheur, les occupants n'étaient pas blessés et furent assez heureux de s'en tirer à si bon compte.

L'INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES DE LILLE SERA INAUGURÉ PAR LE MINISTRE DE L'AIR, LE 7 AVRIL

Nous avons relaté, il y a plusieurs mois, l'état d'avancement des travaux de l'édifice qui doit abriter, à *Lille,* l'Institut de Mécanique des Fluides.

Nous avions eu, à l'époque, la primeur d'une information selon laquelle le Ministre de l'Air acceptait de venir inaugurer les nouveaux services.

Précisons aujourd'hui que cette inauguration aura lieu sous la présidence effective du Ministre le 7 avril prochain, à l'occasion du grand banquet des Ingénieurs qui marquera, au cours de la Foire Commerciale, la clôture des trois journées d'étude consacrées à la mécanique des fluides et auxquelles participeront de nombreux techniciens français et étrangers.

POUR LES VIEUX CHEMINOTS

A PROPOS DE LA PÉRÉQUATION DES RETRAITES

Ainsi que nous l'avons annoncé, une délégation comprenant MM. Morain, président du groupe de défense des cheminots ; Pierre DELCOURT, député du Nord, et divers parlementaires socialistes, représentant les différentes régions de la France, ont été reçus par M. le Ministre des Travaux Publics.

La délégation a entretenu celui-ci de la question de la péréquation des pensions et a insisté pour que le Gouvernement recherchât les moyens de donner satisfaction aux légitimes revendications des vieux travailleurs du rail.

M. le Ministre des Travaux publics a fait connaître que le Gouvernement serait saisi de la démarche faite près de lui, mais a déclaré ne pouvoir prendre aucun engagement précis.

Il a promis, néanmoins, d'examiner les diverses propositions qui lui étaient présentées.

La politique régionale

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Les candidats aux élections cantonales dans les huit cantons de Lille

Les sections socialistes des huit cantons de Lille se sont réunies hier en Congrès, théâtre de l'Union, 147, rue d'Arras.

M. De Brabander, adjoint au maire de Roubaix, présidait, assisté de **M. Saint-Venant,** conseiller général, adjoint au maire de Lille.

On remarquait dans la salle MM. **Bracke, Bredel, Salengro,** députés du Nord.

Au terme d'un débat où intervinrent MM. **Camu, Gisselaire, Hurez, Noterman, Vanlerberghe** et plus particulièrement **M. Roger Salengro,** les sections des huit cantons ont désigné ainsi leurs candidats aux élections cantonales :

1) Election au Conseil général rendue nécessaire dans le **canton Est,** par la démission de M. Joseph **Huyghe** ; M. Désiré **Therby,** maire d'Hellemmes.

2) Election au Conseil d'Arrondissement déterminée dans le **canton Sud-Ouest** par le décès de M. Marcel **Dujardin** : **M. Charles Godinot,** du Comité Gustave Jonquet de la Section Lilloise.

3) Elections au Conseil général nécessitées par le renouvellement d'octobre : 1) **canton Centre : M. Gaston Willems,** premier adjoint au maire de Lille ; 2) **canton Nord : M. André Favières,** agrégé de l'Université, adjoint au maire de Lille ; 3) **canton Ouest : M. Henri Delemotte,** conseiller municipal de Marquette ; 4) **canton Sud : M. Louis Lorey,** conseiller général.

4) Elections au Conseil d'Arrondissement fixées dès maintenant en octobre : 1) **canton Est : M. Edmond Demiso,** adjoint au maire d'Hellemmes, conseiller d'arrondissement ; 2) **canton Nord-Est : M. Florimond Lecomte,** du Comité Gustave Delory de la Section Lilloise ; 3) **canton Sud-Est : M. Julien Cochez,** conseiller d'arrondissement, maire de Faches-Thumesnil.

Le IIe Congrès des Commerçants Polonais de France, à Bruay-en-Artois

Le 13e anniversaire « de l'apparition en France du Commerçant polonais » a été commémoré hier à **Bruay-en-Artois,** au cours du Congrès de l'Union qu'était venu présidé M. Stebelski, conseiller d'ambassade à Paris, représentant M. l'Ambassadeur de Pologne.

En tête des personnalités polonaises présentes à la manifestation, on trouvait MM. Stanislaw Kara, consul général à Lille ; Czaykowski, attaché du Commerce au Consulat de Pologne ; Monbailly, secrétaire général des Mines de **Bruay** ; Stefan Réjer, président du Conseil de l'Entente des Unions Polonaises en France ; Thadée Beldowski, directeur général des voyages ; Lisiewicz, directeur général de la banque P. K. O. ; Chachorski, de l'Union Budzynski, vice-président, à Marles ; Olszewski, vice-président, à Oignies ; Budzynski Velery, vice-président, à Marles-les-Mines ; Polubinski, vice-président, à Lens.

Le but du Congrès

L'arrivée en masse des ouvriers polonais qui, souvent, furent détachés du fond de leurs campagnes et à qui on enlevait par cela même goûts et coutumes nationales fut la raison d'être de la naissance du « commerçant polonais ».

La population polonaise du Pas-de-Calais est, on le sait, très importante.

On compte, en effet, 125.272 Polonais dans ce département (contre 159.485 l'an dernier) et parmi eux il faut recenser 122 boulangers, 250 bouchers, 400 épiciers, 108 tailleurs, 116 coiffeurs, 83 vendeurs de tissus et 750 propriétaires ou gérants de cafés et restaurants. On comprend, à l'énoncé de ces chiffres, l'importance qu'il y a chez les commerçants polonais à s'unir, à se solidariser et à se défendre même.

Les Commerçants Polonais vont déposer une couronne au Monument aux Morts de BRUAY.

du Choral Polonais, **Abscon (Nord)** ; Jedrzejewski, président de l'Union des Sociétés Théâtrales, route de Douai, à **Somain** ; Kasprzak François, président de la Caisse de Secours Mutuels, coron chauffour, 24, rue de l'Ours, **Somain** ; Majorczyk, président du Socol Polonais, 24, rue de l'Ours, **Lens** ; le président de l'Association du Football, place de la Gare, à **Lens**; Siekierzynski, président de l'Union des Instituteurs Polonais, 5, rue Gustave-Spriet, **Lens** ; Szymanowski Joseph, président du Comité de l'Union des Sociétés Polonaises, à **Hersin-Coupigny** ; Mme Konopczynski, président de l'Union des Sociétés des Femmes Polonaises, 11, rue de Valenciennes, à **Escaudain.**

A l'ouverture du Congrès, les personnalités précitées, après s'être rendues en groupe au pied du Monument aux Morts de Bruay, déposer une magnifique couronne, furent reçus au siège par les dirigeants de l'Union : MM. Roskosz Jean, président de l'Union à Lille ; Jachimowicz, secrétaire général de l'Union, à Lens ; Nowakowski, trésorier de l'Union, à Bully.

C'est le 5 mars 1933 que fut créée à Lens l'Union des Commerçants Polonais et c'est hier, à **Bruay-en-Artois,** après une année de préparation qu'ils se réunissaient en assemblée générale afin d'examiner leur situation actuelle et les dispositions à prendre pour l'avenir.

Au cours de cette manifestation le président de l'Union, **M. Jean Roskosz,** de **Lille,** appuyé par son secrétaire général, **M. Jachimowicz,** tint à exprimer les sentiments d'amitié des commerçants polonais à l'égard des commerçants français et de toute la population amie.

Après l'assemblée générale, un banquet réunissait les délégués au Cercle des Mines.

L'assemblée générale de l'Amicale Motocycliste de Roubaix

Hier, s'est tenue l'assemblée générale et la remise d'un fanion à l'Amicale Motocycliste de Roubaix. Voici l'imposant groupe des membres de cette Association.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare **(Tél. 351-17)** — Dépôt de vente : **78, Grande-Rue**

LA REMISE DE LA CRAVATE du « Nicham Iftikar » à M. Vandaele

Au centre : *M. VANDAELE entouré par MM. MULLE et ZUND, vient de recevoir la cravate des mains du général BOSSUT.*

Hier matin, au cours d'une séance simple mais émouvante, les anciens coloniaux ont rendu un juste hommage à l'activité de notre confrère, M. Vandaele.

Il y a quelques semaines, nous avons annoncé que celui-ci venait d'être élevé à la dignité de commandeur de l'ordre du Nicham Iftikar, en raison des nombreux services rendus à la cause coloniale.

La cravate était remise, hier matin, au nouveau récipiendaire, par le général Bossut, en présence des anciens coloniaux français et belges, dont M. Vandaele est le vice-président.

Dans la salle de réunion du café Beaucamps avaient pris place de nombreux coloniaux et, à la table du bureau, on notait la présence du général Bossut, de MM. Mulle, président d'honneur ; Zund, président actif ; Delooze, vice-président ; Beaucamps, secrétaire général ; Michaux, président des « Amis de Roubaix ; Desreumeaux, Robert Bonte, etc.

M. **Mulle** rappela brièvement la cérémonie récente organisée en son honneur au même en droit et se félicita de pouvoir fêter aujourd'hui M. Vandaele, dont il retraça la carrière coloniale. Après lui, M. **Delooze,** lui aussi, rappela, de façon très précise, les étapes de la très longue carrière de notre concitoyen, qu'il proposa en exemple. Enfin, le général Bossut, qui, aux applaudissements unanimes, attacha la cravate au cou du nouveau dignitaire, se plus à rendre un bel hommage à M. Vandaele.

Celui-ci, très ému, remercia les nombreux amis qui l'entouraient, des marques de sympathie qui venaient de lui être témoignées.

Après quoi, on sabla le champagne et, lorsque les photographes eurent opéré, la séance fut levée.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

A LA MUTUELLE NADAUD

AU COURS DE CETTE IMPORTANTE RÉUNION, LES INCIDENTS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ ONT ÉTÉ SÉVÈREMENT COMMENTÉS

La puissante société locale « La Mutuelle Nadaud », a tenu, hier matin, son assemblée générale, dans la vaste enceinte de l'Hippodrome-Théâtre.

En l'absence de M. Fernand Motte, président d'Honneur, la réunion était présidée par M. Lucien Nobiet, membre d'honneur, entouré de MM. Edouard Dubois, président et les membres du Comité.

La parole est, d'abord, donnée à M. Destrize, secrétaire général, pour la lecture du rapport moral de l'année 1933. L'effectif, au 31 décembre dernier, s'élevait, pour la société de secours-mutuels, à 4.151 membres, dont 490 âgés de plus de 60 ans. 670 anciens sociétaires ont bénéficié de la retraite. La Caisse n. 49, sur les assurances sociales compte 3.110 membres au 1er Mars. Il a été créé une commission de contrôle permanente confiée à M. Dewitte. On peut être assuré que cette caisse sera gérée dans l'esprit mutualiste qui a été dans le passé, la force morale de la « Mutuelle Nadaud ». Il ne faut pas que l'œuvre magnifique créée, il y a 35 ans, soit compromis par les abus des autres.

M. Crépin, président de la Commission d'études, vient ensuite de la Mutualité chirurgicale. Il est d'avis de porter le taux des prestations à 35 pour cent pour les exclus des assurances sociales et à 20 pour cent pour les assurés sociaux. Cette même commission est également d'avis de créer une œuvre anti-tuberculeuse qui servira les prestations suivantes : 10 fr. par jour pour les hommes pendant six mois de séjour au sanatorium ; 7 fr. 50 pour les femmes et 5 fr. pour les enfants. Cette œuvre coûtera 30.000 francs.

M. Dewitte, président de la commission de contrôle, vient rendre compte de la gestion de la Caisse n. 49 pendant le troisième trimestre de l'année 1933. L'excédent de recettes est de 5.093 fr. Ces premiers résultats sont de bon augure.

LES INCIDENTS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Le commissaire général, M. Thuilliez, donne le compte rendu des opérations financières de l'année dernière : le total des recettes s'élève à 270.560 francs, et celui des dépenses se monte à 263.586 francs. Le paiement des recettes a occasionné une dépense de 33.250 francs. L'avoir total s'élève à 465.209 francs.

Faisant allusion aux scandales récents, le rapporteur ajoute : « Aujourd'hui que voit-on ? scandale ici, mauvaise gestion là ; des personnages que l'on croyait absolument intègres ont abusé de leur mandat ; des placements de fonds effectués avec imprudence et parfois même sur le conseil de certains ministères. Il est triste de constater à quel niveau est descendue la lignité publique. Il faut un coup de balai et tout de suite. Nous en avons assez de voir se commettre des injustices, de laisser la Mutualité entre les mains de gens qui ne se servent de cette œuvre que pour arranger leurs affaires personnelles. Nous voulons que les responsables soient châtiés ».

Avec force, M. Edouard Dubois évoque, à son tour, les incidents qui viennent d'émouvoir si profondément la Mutualité du Nord Au lieu de faire des palais, dit-il, on eut mieux fait de venir en aide aux malheureux. Cette harangue fut saluée par des applaudissements très nourris. L'orateur dit encore qu'on n'a pas respecté le pécule ouvrier et qu'on a aménagé des salles de bains Pompadour avec les cotisations mutualistes.

M. Dubois rappelle que pour avoir dénoncé les abus au Congrès de Strasbourg, il eût subi un blâme de la part des dirigeants de la Mutualité s'il n'avait pas su se défendre. Il a toujours dénoncé les « combinards » et, aujourd'hui, les événements lui doivent raison. C'est qu'il n'a cessé de suivre les conseils de M. Achille Rousseau, premier président d'honneur de la Mutuelle Nadaud, qui lui disait : « Où que tu arrives, reste toujours avec le peuple ».

Et le président, frénétiquement applaudi, de conclure qu'il faut chasser les pirates du sein de la Mutualité.

Un sociétaire, M. Mispreuve, employé de tramways, ayant proposé l'envoi d'un télégramme à M. Doumergue lui demandant de radier M. Georges Petit des cadres de la Légion d'Honneur et de le chasser du Conseil Supérieur de la Mutualité, cette proposition a été votée à l'unanimité par des cris ; « En prison ».

Enfin, on donna plein pouvoirs à la commission pour négocier l'adhésion de la Caisse de Vieillesse à une autre Union que l'Union Départementale.

La séance est levée après une vibrante allocution de M. Lucien Noblet qui salue, en M. Edouard Dubois, l'un des plus beaux mutualistes de France, et préconise, pour sortir des difficultés actuelles, l'Union des cœurs et la liaison des efforts.

CELLE DE LA MUTUELLE MATERNELLE

Dimanche à 15 h., au Cercle de la rue Richard-Lenoir, 34, s'est tenue l'assemblée générale de la Mutuelle Maternelle. M. Edouard Dubois, présidait, entouré de MM. Van Caemerbecke, secrétaire ; Verbracke, trésorier et Lepoutre, administrateur.

M. Dubois excusa M. Wibaux, président, excusé, et apporta les condoléances de la société à la famille de Mme Thiétart, décédée, qui fut d'un dévouement si précieux pour l'œuvre.

M. Verbracken donna lecture du rapport et signala un don de 5.000 fr. de la Caisse d'Epargne et un autre subside du même organisme, se montant à 500 fr. Il remercie les dirigeants de cette administration de leur générosité, ainsi que le Consortium de l'Industrie Textile de sa donation de 4.000 francs.

Le rapporteur exposa ensuite le bilan de l'année 1933. Les recettes s'élèvent à 24.045 fr. et le chiffre des dépenses accuse 17.951 fr. 38, laissant ainsi un excédent de recettes de 6.904 fr. 38. L'actif du groupement était, au 31 décembre, de 67.479 francs 06.

L'assemblée approuva le rapport et la séance fut levée après une magnifique tombola, dotée de nombreux lots.

CELLE DE L'AMICALE DES EMPLOYÉS D UTEXTILE

L'assemblée de ce groupement s'est tenue dimanche à 10 h., à la brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, sous la présidence de M. Frémaux, entouré de MM. François, vice-président ; Chéron, secrétaire trésorier, et des administrateurs.

En ouvrant la séance, M. Frémaux remercie les membres présents et les assure de la sollicitude et de la bienveillance du Conseil d'administration.

Après le procès-verbal de la dernière réunion, dont la lecture est donnée par M. Chéron, il est annoncé que le service des A.S. est suspendu en raison des événements, l'Amicale des Employés du Textile étant affiliée à l'U.D. Des modifications seront apportées aux règlements.

Il est ensuite donné lecture du rapport moral du C.A., qui témoigne de la prospérité et de la vitalité du groupement. Des remerciements sont adressés aux président et vice-président d'honneur pour leur aide pécuniaire.

Le rapport financier signale que les recettes atteignent 23.190 fr. 96, et les dépenses 17.341 fr. 85 ; l'excédent des recettes se chiffre à 5.869 fr. 11 et l'actif se monte au 18 mars à 11.449 fr. 15.

Deux commissaires aux comptes sont ensuite désignés, MM. J. Capelle et Duvelder. Comme le veut la tradition, des primes seront attribuées pour les prochaines communions solennelles et les certificats d'études, aux familles des sociétaires. La réunion se termina par le verre de « l'amitié ».

CELLE DES FAMILLES NOMBREUSES DE L'EPEULE

Les familles nombreuses de l'Epeule ont tenu leur assemblée générale, dimanche, en leur siège, chez Calonne, place d'Amiens, sous la présidence de M. Leman, secrétaire.

M. Chantry donna lecture d'un rapport et exposa le programme de la fête des œufs de Pâques, qui se déroulera le lundi 2 avril au siège. La fête des mères est fixée au 27 mai, au siège.

M. E. Roussel, sénateur, a accordé à la société une somme de 1.000 fr. qui devra être répartie entre les familles les plus méritantes. La réunion se termina par une tombola.

CELLE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-JOSEPH

La société de Secours Mutuels Saint-Joseph a tenu hier son assemblée générale annuelle. Après avoir assisté nombreux, à la messe célébrée en l'église St-Martin pour le repos de l'âme des sociétaires et des membres honoraires défunts, les membres de la société se sont rendus au siège social, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, où se tenait leur assemblée.

La séance a été ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Victor Hache, président, entouré de MM. Hubert et Raoul Mesplont, vice-présidents ; Beaucarne, secrétaire ; Buse, secrétaire adjoint ; Forment, trésorier et des autres administrateurs.

Après avoir remercié chaleureusement les sociétaires de leur empressement à répondre à la convocation du Conseil, après avoir eu un mot aimable pour M. Hubert Mesplont, qui compte plus de 50 années de sociétariat, le Président a rappelé le souvenir des sociétaires décédés pendant l'année et plus particulièrement celui de M. François Florin, administrateur.

M. André Buse a donné ensuite lecture du rapport moral de la société et M. Flament a fait connaître le rapport financier. Ces deux rapports ont été adoptés, sans observation.

Il ressort de cette situation financière que la Société a distribué au cours de l'année 1933 : 1.865 fr. de secours de maladie ; 877 fr. 20 de soins médicaux ; 700 fr. 15 de frais pharmaceutiques ; 2.400 francs de retraite, tout cela en dehors de ce qui est attribué aux sociétaires assujettis à la loi sur les assurances sociales. L'actif de la société au 31 décembre 1933 est de 55.935 fr. 17.

Différentes questions à l'ordre du jour sont ensuite passées en revue. Des explications étant demandées sur la situation créée en ce moment à l'Union départementale dont fait partie la société, M. le Président déclare connaître que les renseignement publiés par la Presse. Sur la demande d'un certain nombre de sociétaires, l'assemblée a émis le vœu suivant : « Les membres de la société de secours mutuels Saint-Joseph réunis en assemblée générale émettent le vœu que l'Union départementale des S.S.M. du Nord tienne le plus rapidement possible son assemblée générale statutaire pour que les sociétés adhérentes puissent être mises au courant des faits précis qui ont motivé l'intervention de M. le Ministre du Travail et qu'elles puissent entendre les explications des administrateurs.

L'assemblée s'est terminée comme les années précédentes par une brillante tombola due à la générosité des membres honoraires.

L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY A REMPORTÉ UN TRÈS GROS SUCCÈS

La journée de dimanche fut favorisée par une température printanière qui permit, grâce au beau temps relatif, sans en exclure quelques giboulées, à l'exposition de printemps des commerçants de la rue de Lannoy, de remporter un très gros et certes, très légitime succès. Il faut reconnaître que chacun d'eux s'était donné de la peine pour obtenir pareil résultat. Tous savent, avec leur doigté habituel, présenter leurs articles avec un goût et un art qui leur sont particulier.

Des milliers de personnes défilèrent incessamment devant leurs vitrines abondamment garnies de nouveautés qui flattaient l'œil, toujours avides des amateurs de « renouveau ». Que de monde. En de certains endroits, la foule était tellement compacte qu'il n'était pas possible de circuler sur les trottoirs. Le nez collé contre les glaces, les promeneurs admiraient les belles choses qui se présentaient à leur vue, et tous semblaient fascinés par l'éclairage approprié. Une fois de plus, les commerçants de la rue de Lannoy firent bien les choses, et les personnes qui n'eurent pas l'occasion hier d'admirer les curiosités, se feront un devoir aujourd'hui ou les jours suivants, de sillonner la rue de Lannoy. Elles ne regretteront certainement pas leur déplacement, et leur visite sera un encouragement pour les commerçants qui ne désirent qu'une seule chose, livrer de la bonne marchandise à des conditions abordables par toutes les bourses.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

L'Exposition des Commerçants de la rue de la Vigne

L'Union des Commerçants de la rue de la Vigne, Roubaix, a fixé son Exposition les 24-25-26 mars. Les visiteurs verront toutes les nouveautés de la saison à des prix modiques. Un concours de drapeaux donnera un attrait particulier à cette manifestation commerciale.

« Quel sera le plus joli drapeau ? ».

Telle est la question principale du concours qui pourra être fait par petits et grands. Liberté est laissée aux concurrents pour donner leur préférence. Ils n'auront pas à le regretter; de très beaux prix récompenseront leur perspicacité.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur
au **Protoxyde d'Azote** par le « **NOVOL** »
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, **93 — ROUBAIX**

UN ÉTRANGER RÉCALCITRANT

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 23 h. 45, un sujet polonais, Dudka Matenfz, 50 ans, journalier, domicilié 99, rue de l'Ommelet, cour Jouret, 1, qui se trouvait en état d'ivresse manifeste, causait du scandale devant le Foyer polonais « Dom Polski », 88, rue du Collège. Il voulait absolument casser les carreaux, mais, heureusement, une patrouille de police passa au moment où l'énergumène allait mettre ses menaces à exécution.

Il fut aussitôt mis dans l'impossibilité de nuire et amené au poste de police du 4e arrondissement, rue Voltaire. Il y a lieu de faire également ressortir que, en cours de route, l'étranger opposa une certaine résistance aux représentants de l'ordre. Il fut enfermé au dépôt de sûreté pour cuver sa boisson et il a été relâché dimanche matin, nanti d'un procès-verbal pour ivresse manifeste et tapage nocturne.

UNE AUTO VOLÉE

M. Paul Doyennette, 37 ans, placier, demeurant 23, rue Paul-Demulder à Roubaix, laissa son automobile en stationnement hier soir, vers 20 h., face au nº 15 de la rue Saint-Rédempteur. Lorsqu'il voulut reprendre place au volant, vers 20 h. 30, il constata que sa voiture avait été volée. Il s'agit d'une auto portant la marque Chenard et Walcker, portant le numéro matricule 2929 MB5.

Plainte a été déposée entre les mains de M. André, commissaire de permanence. Des recherches sont effectuées pour retrouver la trace de l'auteur de ce méfait.

Chez Valère **Lepers,** 33, r. Hospice, Rx. Deux fois par semaine des **nouveautés de printemps, Robes, Manteaux Ensembles,** coupés dans des tissus **pure laine et pure soie** **150 fr.**

ENCORE UNE

M. Edgard Hespel, demeurant rue Anatole-France, 59, à Croix, déposa imprudemment, dimanche, vers une heure du matin, sa bicyclette contre la façade de l'estaminet portant le numéro 43 de la rue Pellart. Lorsqu'il voulut en reprendre possession, quelques minutes plus tard, il eut l'amère surprise de constater sa disparition.

M. André, commissaire de permanence, a été saisi d'une plainte et a ouvert une enquête. Le service de la sûreté a été chargé d'effectuer des recherches pour identifier le bécanier.

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Les mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons du comité, c'est-à-dire celles du siège social, 31, boulevard Gambetta, de la rue Marie Buisine, du Groupe Linné, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, sont informées que le tirage de la tombola trimestrielle aura lieu, le vendredi 23 mars, à 15 h., au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta.

Les lots sont exposés dans le vestibule de la « Goutte de Lait », où toutes les mères peuvent venir les admirer.

Ils consistent en voiture d'enfant, chaises, chaise transformable, draps de lits, couvertures, manteaux, costumes et robes d'enfants, ustensiles de ménage, etc...

En plus des lots déjà cités, le comité est heureux d'annoncer aux mamans, que l'Administration de la Caisse d'épargne de Roubaix, toujours soucieuse d'aider les œuvres philanthropiques, vient d'adresser au comité un nouveau don, qui permettra de continuer de remettre aux mamans, sous forme de livrets de Caisse d'épargne, des primes d'assiduité et de mérite.

Aussi le Comité est-il heureux d'adresser ses vifs remerciements, à l'Administration de la Caisse d'épargne tant en son nom, qu'au nom des futurs bénéficiaires, pour son beau geste qu'il voudrait voir imiter.

Le Comité rappelle aux mères de famille, les lieux, jours et heures des séances des consultations de nourrissons.

Tous les lundis et mardis de 16 à 17 h., au local de la « Goutte de Lait ».

Tous les mercredis de 10 à 11 h., au Groupe Linné, rue Ingres prolongée, et de 16 à 17 h., au local de la « Goutte de Lait ».

Tous les jeudis de 10 à 11 h., à l'École des filles de la rue de l'Industrie, de 10 à 11 h., à l'École maternelle de la rue de Flandre et de 15 à 16 h., à l'École pratique de la place Notre-Dame.

Tous les vendredis de 10 à 11 h., à l'ancienne crèche de la rue Marie Buisine, et de 16 à 17 h., au local de la « Goutte de Lait ».

Et tous les 2e et 4e samedis de chaque mois, de 16 à 17 h., au local de la « Goutte de Lait », pour les mères de famille qui travaillent à l'usine, et qui font la semaine anglaise.

PAPIERS PEINTS
jusqu'à épuisement du stock
VENTE A MOITIÉ PRIX
118 Rue des Anges, ROUBAIX

LA DÉFENSE DES POPULATIONS CIVILES CONTRE LES ATTAQUES CHIMIQUES ET AÉRIENNES EN TEMPS DE GUERRE

Les cours de Brancardiers Secouristes et d'Infirmières spécialisées, organisés comme on le sait par la Croix-Rouge, avec le concours du Syndicat Médical et d'un certain nombre de personnalités Roubaisiennes réunis en comité vont revêtir ces jours prochains un intérêt et une actualité plus grande encore par suite du passage en notre ville du général Niessel, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre et président de la Fédération Nationale des Amicales des sous-officiers de réserve.

Spécialisé dans la question de la Défense des populations civiles contre le danger des attaques aériennes, l'éminent conférencier a accepté de traiter le mardi 27 mars, à 20 h. 45, dans le Grand Amphithéâtre de l'École Nationale des Arts et Industries Textiles et sous le patronage de la Chambre de Commerce le sujet suivant « Le danger aérien ».

FÊTE DU TRAVAIL DU 1er MAI

L'Administration municipale d'accord avec la Commission des fêtes, a décidé que des lots en nature seront attribués aux débitants de boissons de la ville, pour l'organisation de jeux populaires, le jour du 1er mai, à l'occasion de la fête du Travail.

Les débitants qui désirent obtenir ces lots doivent, dès maintenant, en faire la demande sur papier libre, et adresser celle-ci à M. le Maire de Roubaix. Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le **jeudi 5 avril.**

LA LAME LERESCHE
LERESCHE FRANCE
douce durable

LA RÉUNION MENSUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR

La réunion mensuelle de ce groupement s'est déroulée dimanche 18 courant, à 10 h., au siège, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, au milieu de l'affluence habituelle.

M. Callebout, président, donne lecture du télégramme de condoléances adressé à M. L. Benkems, président des armées belges d'occupation rhénane, à l'occasion du décès de Sa Majesté le Roi des Belges.

Il lance ensuite un appel pour que les « anciens » soient réunis en grand nombre, ainsi que leurs enfants, pour les fêtes de Pâques, le lundi 2 avril. Ce jour-là, pour suivre la tradition, on jouera les œufs et il sera remis des friandises aux enfants présents.

Permanence et réunion du Comité, au siège, le jeudi 22, à 20 heures.

LA 15e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Demain mardi 20 mars, aura lieu la 15e assemblée générale annuelle de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing. Cette réunion se tiendra à 10 h. 30, dans la salle des ventes publiques de la Bourse de Commerce de Roubaix, dont l'entrée se trouve 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Vers 11 h. 30, une conférence y fera suite. Elle sera donnée par M. Pierre Lyautey, directeur honoraire de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises qui traitera le sujet suivant : Où en est l'expérience du président Roosevelt ?

Par son intérêt et son actualité, cette conférence se signale tout particulièrement à l'attention des milieux industriels et économiques de la région. Des cartes d'invitation sont, au secrétariat de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, à la disposition des maisons qui voudraient faire profiter leurs principaux collaborateurs de cette occasion de se documenter sur la situation aux Etats-Unis.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pendant la semaine du 11 au 17 mars. — Chômeurs à 7 fr. : 3.630 ; chômeurs à 4 fr. : 388 ; conjoints à 4 fr. ; 985 ; ascendants à 3 fr. : 35 ; mineurs à 3 fr. 50 : 2.094.

Soit un tol de 7.132 personnes pour une somme globale de 263.093 francs.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 4 au 1 mars, se sont élevées à 9.985 fr. 14.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES ACCORDÉONNISTES ROUBAISIENS. — Mardi 20 mars, à 19 h. 30, deuxième assemblée générale la présence de tous les membres est indispensable, le président, M. Henri Verstracte, donnera des instructions au sujet du changement des jours de répétition et le résultat de l'entrevue avec le nouveau chef, ainsi que du programme à mettre en œuvre ; le comité compte sur la présence de tous.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT